

# **COMPTES CONSOLIDÉS EN NORMES IAS/IFRS**

# SAHAM Assurance au 30 juin 2014

### Bilan résultat consolidé IFRS

	(Er	n milliers de dirha
ACTIF	2014.06	2013.12
Ecarts d'acquisition	1 321 628	1 321 628
Valeurs des portefeuilles de contrat des sociétés d'assurance acquis		
Autres immobilisations incorporelles	140 162	145 934
ACTIFS INCORPORELS	1 461 790	1 467 562
Immobiliers de placement	1 280 138	1 227 333
Placements financiers	10 128 000	9 139 817
PLACEMENTS	11 408 138	10 367 150
INVESTISSEMENTS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES OU CO-ENTREPRISES	97 208	102 678
CRÉANCES DES SOCIÉTÉS DE FINANCEMENT	1 314 321	1 245 828
PART DES CESSIONNAIRES ET RÉTROCESSIONNAIRES DANS LES PASSIFS RELATIFS	1 475 325	1 338 158
AUX CONTRATS D'ASSURANCE ET FINANCIERS		
Immeubles d'exploitation et autres immobilisations corporelles	604 724	674 992
Participation aux bénéfices différés actif	29 962	68 333
Impôts différés actif	159 578	159 379
Stocks	752 958	745 609
Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance	2 034 053	1 658 670
Créances d'impôts exigibles	146 265	208 231
Autres créances	1 116 104	616 219
AUTRES ACTIFS ACTIFS DES ACTIVITÉS DESTINÉES À ÊTRE CÉDÉES OU ABANDONNÉES	4 843 644	4 131 433
TRÉSORERIE ET ÉOUIVALENTS DE TRÉSORERIE	238 343	278 757
TOTAL ACTIF	20 838 769	18 931 566
PASSIF	2014.06	2013.12
Capital	411 687	411 687
Primes d'émission et de fusion	1 169 922	1 169 922
Réserves consolidées	1 025 362	886 634
Ecarts de conversion		
Résultat net-part du groupe	147 261	283 385
CAPITAUX PROPRES - PART DU GROUPE	2 754 232	2 751 628
INTÉRÊTS NON ASSORTIS DE CONTRÔLE	92 455	96 666
CAPITAUX PROPRES	2 846 688	2 848 294
Provisions pour risques et charges	81 469	81 910
Dettes de financement	603 058	598 215
PASSIES À LONG TERME	684 527	680 125
Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurances	12 033 377	11 944 770
Passifs techniques relatifs à des contrats d'investissements	12 033 377	11 544 770
Participation aux bénéfices différés passif	40 432	40 432
PASSIFS TECHNIQUES DES COMPAGNIES D'ASSURANCE	12 073 809	11 985 202
Impôts différés passif	391 837	384 645
Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance	1 043 652	898 575
Dettes d'impôts exigible et autres dettes d'impôts	184 980	191 719
Dettes a impots exigible et autres dettes a impots Autres dettes	2 281 715	626 712
AUTRES DASSIES	3 902 184	2 101 650
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		
DETTES DES SOCIÉTÉS DE FINANCEMENT DETTES FINANCIÈRES À COURT TERME	1 025 733	985 028
DETTES FINANCIERES A COURT TERME PASSIFS DES ACTIVITÉS DESTINÉES À ÊTRE CÉDÉES OU ABANDONNÉES	305 827	331 266

# Compte de résultat consolidé IERS

	(	En milliers de dirhar
	2014.06	2013.06
Primes émises	2 082 039	1 953 057
/ariation des primes non acquises	-222 454	-254 121
PRIMES ACQUISES	1 859 585	1 698 936
AUTRES PRODUITS HORS ACTIVITÉ D'ASSURANCE	117 948	108 703
Résultat des placements	359 601	279 486
Produits sur les placements	595 552	629 632
Charges sur les placements	-235 951	-350 146
/ariation des dépréciations sur placements	-14 006	-28 674
Reprises des dépréciations sur les placements	1 535	196 092
Dotations des dépréciations sur les placements	-15 541	-224 766
RÉSULTAT NET DE PLACEMENT	345 595	250 812
CHARGES TECHNIQUES DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE	-1 496 761	-1 274 884
RÉSULTAT NET DES CESSIONS EN RÉASSURANCE	-11 986	-132 676
TRAIS DIA COLUCTION DES CONTRATS	102.052	100,000
RAIS D'ACQUISITION DES CONTRATS	-192 852	-186 060
AMORTISSEMENTS DE LA VALEUR DE PORTEFEUILLE		
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	-353 061	-324 990
Charges nettes d'exploitation	-150 532	-138 321
Charges salariales	-127 333	-111 799
Reprises des amortissements et dépréciations	9 092	6 312
Dotations des amortissements et dépréciations	-84 288	-81 182
AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS	24 289	-633
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	292 757	139 208
IÉSULTAT NET DE CHANGE	81	75
CHARGES DE FINANCEMENT	-44 427	-39 780
QUOTE PART DANS LES RÉSULTATS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES DU CO-ENTREPRISES	-2 464	-1 054
DÉPRÉCIATION DES ÉCARTS D'ACQUISITION		
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES		
compte de liaison doit être égal à zero en global	0	0
MPÔTS SUR LES RÉSULTATS	-96 061	-17 444
tésultat net de l'ensemble consolidé	149 886	81 005
ntérêts minoritaires	-2 625	-2 707

### Tableau des flux de trésorerie consolidés

	(En mill	iers de dirham:
	2014.06	2013.06
Résultat courant avant impôt	245 947	98 449
Ajustements :		
Dotations et reprises aux amortissements et aux provisions	46 500	65 620
Variation nette des provisions techniques	-83 789	397 906
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	2 464	1 054
Corrections des éléments inclus dans le résultat sans impact sur les flux de trésorerie	-34 825	464 580
Plus ou moins values nettes sur cessions	-255 602	-63 477
Charges liées aux dettes de financement	29 742	27 284
Reclassement des opérations de financement et d'investissement	-225 860	-36 193
Autres éléments sans décaissement de trésorerie compris dans le résultat opérationnel	0	11 674
Variation des créances et dettes nées des opérations d'assurance et de réassurance	-195 177	-287 674
Variation des autres actifs et passifs	660 233	-218 757
Charge d'impôt exigible de l'exercice	-86 551	-12 832
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	3 000	2 500
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles	366 767	21 747
Acquisitions de filiales et co-entreprises, nettes de la trésorerie acquise	-344	-114 830
Incidende des autres flux liées au opérations d'investissements	0	
Flux de trésorerie liés aux variations de périmètre	-344	-114 830
Cessions et rembourssement des obligations	154 440	
Cessions des actions et des opcvm	301 653	382 877
Cessions des immeubles	2 173	11 880
Total flux de trésorerie liés aux cessions et remboursements d'actifs financiers	458 266	394 757
Acquisitions des obligations	-142 174	
Acquisitions des actions et des opcvm	-10 935	-110 219
Acquisition des immeubles	-14 181	-11 538
Total flux de trésorerie liés aux acquisitions d'actifs financiers	-167 290	-121 757
Acquisitions des immobilisations corporelles et incorporelles	-48 215	-14 932
Total flux de trésorerie liés aux acquisitions et cessions des immobilisations corporelles et incorporelles	-48 215	-14 932
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	242 417	143 238
Dividendes payés	-147 002	-112 973
Total flux de trésorerie liés aux transactions avec les actionnaires	-147 002	-112 973
Variation nettes des dépots à terme, des autres prêts et cautionnements	185	-3 488
Total variation nette des dépots à terme, des autres prêts et cautionnements	185	-3 488
Trésorerie générée par les émissions de dettes financières	363 4 480	-8 911
Trésorerie affectée aux remboursements de dettes financières	-29 742	-8 911
Intérêts payés sur dettes de financement	-29 /42 -452 443	-27 284 11 289
Variation nette des comptes courants	102 110	
Total flux de trésorerie liés au financement du groupe	-477 342	-24 906
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-624 159	-141 367
Variation de la trésorerie	-14 975	23 618
Trésorerie d'ouverture	-52 509	-182 155
Trésorerie de clôture	-67 484	-158 537
Variation de la trésorerie	-14 975	23 618
Contrôle	0	0

### Tableau de variation des capitaux propres - IFRS

(En milliers de d								
	Capital	Primes d'emission	Réserves consolidées	Résultat consolidé part du groupe	Rèserves de conversion	Capitaux propres part groupe	Intérêts minoritaires	Total Capitau propres
Situation à l'ouverture de l'exercice 2013.12	411 687	1 169 922	773 192	259 836		2 614 637	100 279	2714916
Affectation du résultat en réserves à l'ouverture			259 836	-259 836				
Résultat de la période				283 385		283 385	5 788	289 173
Produits et charges inscrits directement en capitaux propres			-34 932			-34 932		-34 932
Résultat global de l'année			-34 932	283 385		248 453	5 788	254 241
Variation du capital de l'entreprise consolidante Effet de variation du périmètre Dividendes versés Effet des changements de méthodes comptables Autres impacts			-10 062 -107 039 5 637	0		-10 062 -107 039 5 637	-5 886 -3 515	-15 948 -110 554 5 637
Clôture de l'exercice 2013.12	411 687	1 169 922	886 634	283 385		2 751 628	96 66	2 848 294
Situation à l'ouverture de l'exercice 2014.06	411 687	1 169 922	886 634	283 385		2 751 628	96 666	2 848 294
Affectation du résultat en réserves à l'ouverture			283 385	-283 385				
Résultat de la période				147 261		147 261	2 625	149 886
Produits et charges inscrits directement en capitaux propres			-4 696			-4 696		-4 696
Résultat global de l'année			-4 696	147 261		142 566	2 625	145 190
Variation du capital de l'entreprise consolidante Effet de variation du périmètre Dividendes versés Effet des changements de méthodes comptables Autres impacts			-344 -140 167	0		-344 -140 167	-6 835	-344 -147 002
Clôture de l'exercice 2014.06	411 687	1 169 922	1 025 362	147 261		2 754 232	92.456	2 846 689

## État du résultat net et autres éléments du résultat global

	(En mil	liers de dirhams)
	2014.06	2013.06
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	149 886	81 005
Produits nets comptabilisés directement en capitaux Propres et recyclables en résultat	-4 696	-16 140
Variation de juste valeur sur actifs disponibles à la vente (nette de participation aux bénéfices) Variation des écarts de conversion	-7 455	-25 620
Impôt sur les autres éléments recyclables du résultat global	2 759	9 480
Produits nets comptabilisés directement en capitaux Propres et non recyclables en résultat Variation des réserves de réévaluation		
Profits et pertes de conversion Impôt sur les autres éléments non recyclables du résultat global		
RÉSULTAT GLOBAL TOTAL	145 190	64 865
Part du Groupe	142 566	62 158
Part des minoritaires	2 625	2 707

# Lecture des agrégats majeurs

Maintien de la croissance du chiffre d'affaires :

Au terme du premier semestre 2014, le chiffre d'affaires de SAHAM Assurance a progressé de 6,6% pour s'établir à 2.082 MDH.

En effet, comparé à la même période de l'exercice 2013, le premier semestre 2014 s'est caractérisé par un léger repli de la branche vie, 4,7% à 192 MDH, et une croissance plus importante de la branche non vie de 7.9% pour atteindre les 1.892 MDH.

Hausse nette du résultat net part du groupe :
Courant le premier semestre 2014, le résultat net part du groupe a enregistré une nette augmentation de 88%, passant de 78 MDH au 30.06.2013 à 147 MDH au 30.06.2014, principalement réalisé grâce à :
- La croissance significative du chiffre d'affaires ;
- L'amélioration de la rentabilité des placements ;
- Une évolution maitrisée des charges générales de l'exploitation.

Consolidation des fonds propres:
Les fonds propres ont connu une augmentation de 2.5 MDH, principalement, en raison des effets compensés suivants:
• Réalisation d'un résultat net part du groupe de l'ordre de 147 MDH;
• Distribution des dividendes pour 140 MDH.



# **EXTRAIT DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS**

### **NOTE 1: PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION**

### rmations générales et faits marquants de l'exercice

### 1.1.1 Informations générales

pagnie marocaine d'assurance et filiale de SAHAM Group, la société SAHAM Assurance ex (CNIA SAADA ASSURANCE S.A) est cotée sur le marché principal de la bourse de Casablanca depuis 2010,

Le siège social de la société SAHAM Assurance est situé au 216, bd Mohamed ZERKTOUNI 20060 Casablanca.

• Les états financiers consolidés et les notes y afférentes ont été arrêtés par le conseil d'administration en date du 18 septembre 2014.

**1.2 Principes de préparation des comptes consolidés** Les sociétés du groupe SAHAM Assurance sont consolidées sur la base des états de synthèse arrêtés au 30 juin 2014.

1.2.1 Contexte de l'élaboration des états financiers consolidés du premier semestre l'exercice 2014 et 2013
En application des dispositions de la circulaire n° 06 /05 du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières CDVM relative à la publication et à la diffusion d'informations financières par les personnes morales faisant appel public à l'épargne, les états financiers consolidés de SAHAM Assurance au titre de l'exercice clos le 30 juin 2014 ont été établis selon les normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards) édictées par l'IASB (International Accounting Standards Board) applicables au 30 juin 2014 telles qu'adoptées dans l'Union Européenne (UE). Pour les besoins de comparaison, les états financiers 2014 exprepnent les éléments de 2013

comparaison, les états financiers 2014 reprennent les éléments de 2013. L'ensemble des nouvelles normes, interprétations ou amendements publiés par l'IASB et d'application obligatoire dans l'Union Européenne dès le 1er janvier 2013, ont été appliqués.

Les comptes consolidés publiés au 30 juin 2013 ont été préparés suivant les règles et pratiques comptables applicables au

1.2.2 Conformité aux normes comptables
Les états financiers consolidés de SAHAM Assurance ont été établis conformément aux normes IFRS (International Financial
Reporting Standards) et aux interprétations IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee) adoptées
dans l'UE (Union européenne) et obligatoires au 30 juin 2014 et qui ne présentent, dans les états financiers présentés, aucune
différence avec les normes comptables publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board).

1.3 Principes et méthodes de consolidation
Les comptes consolidés regroupent les états financiers de SAHAM Assurance et de ses filiales significatives. Les filiales désignent les entreprises pour lesquelles SAHAM Assurance, a directement ou indirectement, le pouvoir de diriger les activités pertinentes afin de pouvoir tirer des avantages de ces activités (« contrôle »).
Une filiale est significative dès lors qu'elle dépasse trois des quatre seuils suivants:

- Total actif : 0,5%
- Capitaux propres : 0 5%

- Capitaux propres : 0,5%
- Résultat : 1%Chiffre d'affaires : 0,5%.

En plus, de ces critères quantitatifs, il est retenu un critère subjectif lié à la notion d'investissement stratégique ou non pour SAHAM Assurance. De ce fait, même si une société ne dépasse pas trois des quatre seuils de signification, elle peut être intégrée dans le périmètre de consolidation car jugée comme activité stratégique.
Les sociétés sur lesquelles SAHAM Assurance exerce un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires ou une influence notable sont consolidées suivant la méthode de la mise en équivalence. Les pertes de valeur sont comptabilisées jusqu'à ce que la valeur comptable de la participation soit réduite à zéro. Les pertes de valeur additionnelles sont seulement comptabilisées quand SAHAM Assurance a une obligation de participer aux pertes ou d'effectuer des paiements au nom de l'entreprise. Les filiales sont consolidées à compter de la date d'acquisition, qui correspond à la date à laquelle SAHAM Assurance en a obtenu le contrôle, et ce jusqu'à la date à laquelle l'exercice de ce contrôle cesse. Les états financiers des filiales sont préparés sur la même période de référence que ceux de la société mère, sur la base de méthodes comptables homogènes. Lorsque la date de clôture des états financiers des filiales est différente de la date de clôture de la société mère, des ajustements sont effectués pour prendre en compte les effets des transactions et autres événements importants qui se sont produits entre ces dates et la date des états financiers de la mère. La différence entre les dates de clôture ne doit pas être supérieure à trois mois.

### 1.4.1 Contrats émis par la compagnie

1.4.1.1 Classification et mode de comptabilisation

Il existe deux catégories de contrats émis par SAHAM Assurance :

- Les contrats d'assurance et les contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire qui relèvent de la norme IFRS 4;

• Les contrats financiers sans participation aux bénéfices discrétionnaire, qui relèvent de la norme IAS 39.

(a) Contrats d'assurance
Un contrat d'assurance est un contrat selon lequel une partie, l'assureur, accepte un risque d'assurance significatif d'une autre partie, le titulaire de la police, en convenant d'indemniser le titulaire de la police si un événement futur incertain spécifié, l'événement assuré, affecte de façon défavorable le titulaire de la police. Un risque d'assurance est un risque, autre que le risque financier, transféré du titulaire d'un contrat à l'émetteur. Ce risque est significatif dès lors qu'un évènement assuré peut obliger un assureur à payer des prestations complémentaires significatives quel que soit le scénario, à l'exception des scénarii qui manquent de substance commerciale. Les pratiques comptables existantes relatives aux contrats relevant de la norme IFRS 4 continuent à être appliquées, à

l'exception des provisions d'égalisation telles que définies par la norme IFRS 4 et sous réserve que les provisions ain déterminées soient conformes au test d'adéquation des passifs prescrit par les normes internationales (voir note 1.4.1.2.d).

(b) Contrats financiers
Les contrats qui ne répondent pas à la définition d'un contrat d'assurance telle que décrite précédemment, sont classés en contrats financiers.

Les contrats financiers se décomposent en deux catégories : les contrats financiers avec et sans participation aux bénéfices

discrétionnaire.

Une clause de participation discrétionnaire est définie comme étant le droit contractuel détenu par un souscripteur de bénéficier d'un versement supplémentaire ou d'une autre prestation dont le montant ou l'échéance est entièrement ou partiellement à la discrétion de l'assureur et dont la valorisation est fondée soit sur la performance d'un ensemble de contrats ou d'un contrat déterminé, soit sur le profit ou la perte de l'assureur, d'un fonds ou de toute autre entité ayant émis le contrat, soit sur les rendements de placements réalisés et/ ou latents d'un portefeuille d'actifs spécifiés détenus par l'émetteur.

Les méthodes comptables relatives aux contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire sont identiques à celles des contrats d'assurance, décrites précédemment. Les contrats financiers sans participation aux bénéfices discrétionnaire sont traités conformément aux modalités d'évaluation, décrites dans la note 1.4.1.3.

1.4.1.2 Évaluation des contrats d'assurance relevant de la norme IFRS 4

(a) Primes
Les primes émises correspondent aux émissions hors taxes brutes de réassurance, nettes d'annulations, de réductions et de ristournes, de la variation des primes à émettre et de la variation des primes à annuler.

Les primes émises ajustées de la variation des provisions pour primes non acquises, dont la définition est donnée ci-dessous, constituent les primes acquises.

### (b) Charges des prestations des contrats

Les charges des prestations des contrats d'assurance comprennent essentiellement les prestations et frais payés et la

Les charges des prestations des contrats d'assurance comprennent essentiellement les prestations et frais payés et la variation des provisions de sinistres et des autres provisions techniques. Les prestations et frais payés correspondent aux sinistres réglés nets des recours encaissés de l'exercice et aux versements périodiques de rentes. Ils incluent également les frais et commissions liés à la gestion des sinistres et au règlement des prestations. Les charges des prestations des contrats d'assurance Vie et des contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire regroupent :

- L'ensemble des prestations dès lors qu'elles ont fait l'objet d'un règlement au bénéficiaire ;

- Les intérêts techniques et participations aux bénéfices pouvant être inclus dans ces prestations ;

- L'ensemble des frais supportés par la société d'assurance dans le cadre de la gestion et du règlement des prestations.

Elles comprennent également la participation aux bénéfices et la variation des provisions d'assurance Vie et des autres provisions techniques.

### (c) Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurances es aux contrats d'assurance sont calculées conformément aux exigences réglementaires.

Provisions pour primes non acquises
Les provisions techniques pour primes non acquises correspondent à la part des primes qui se rapportent à la période comprise entre la date d'inventaire et la prochaine échéance du contrat. Elles sont calculées au prorata temporis.

### Provisions pour sinistres à payer

Les provisions pour sinistres à payer représentent l'estimation, nette des recours à encaisser, du coût de l'ensemble des sinistres non réglés à la clôture de l'exercice, qu'ils aient été déclarés ou non. Elles incluent également un chargement pour

sinistres non réglés à la clôture de l'exercice, qu'ils aient été déclarés ou non. Elles incluent également un chargement pour frais de gestion.

En risque construction, hormis les provisions pour sinistres à payer (déclarés ou non encore déclarés), il est constitué, séparément pour les garanties décennales de responsabilité civile et pour les garanties décennales de dommages ouvrage, une provision pour sinistres non encore manifestés.

Les provisions sont appréciées en fonction de la nature des risques spécifiques couverts, notamment les risques agricoles et climatiques ainsi que ceux qui présentent un fort caractère de saisonnalité.

Les provisions mathématiques correspondent à la différence entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et les assurés en tenant compte des probabilités de réalisation de ces engagements. Les provisions athématiques s'inscrivent au passif du bilan à leur valeur technique brute de réassurance et de frais d'acquisition reportés. Aucune provision pour aléas financiers n'est constatée dès lors que les provisions mathématiques ont été constituées sur la base de taux d'actualisation au plus égaux aux taux de rendement prévisionnels, prudemment estimés, des actifs affectés à

Provision pour participation aux bénéfices
La provision pour participation aux bénéfices se compose d'une provision pour participation aux bénéfices différée.
La provision pour participation aux bénéfices différée.
La provision pour participation aux bénéfices exigible comprend les montants identifiables, issus d'obligations réglementaires ou contractuelles, destinés aux assurés ou aux bénéficaires des contrats sous la forme de participation aux bénéfices et de ristournes, dans la mesure où ces montants n'ont pas été crédités au compte de l'assuré ou inclus dans le poste « Provisions techniques Vie ».
La provision pour participation aux bénéfices différée comprend :
- La provision pour participation aux bénéfices inconditionnelle, qui est enregistrée quand une différence est constatée entre les bases de calcul des droits futurs dans les comptes individuels et dans les comptes consolidés ;
- La provision pour participation conditionnelle, qui est relative à la différence de droits constatés entre les comptes individuels et les comptes consolidés et dont l'exigibilité dépend d'une décision de gestion ou de la réalisation d'un événement.

Au cas particulier du retraitement dans les comptes consolidés de la réserve de capitalisation, une provision pour participation aux bénéfices différée est déterminée lorsque les hypothèses de gestion Actif/Passif démontrent une reprise probable et durable du stock de réserve de capitalisation. SAHAM Assurance n'a pas constaté de participation aux bénéfices différée sur le retraitement de la réserve de capitalisation.

Application de la comptabilité reflet

Concernant les contrats dits participatifs, SAHAM Assurance a décidé d'appliquer la comptabilité reflet (« shadow accounting »), qui vise à répercuter sur la valeur des passifs d'assurance, des frais d'acquisition reportés et des immobilisations incorporelles liées aux contrats d'assurance, les effets de la prise en compte des plus et moins-values latentes des actifs financiers évalués en juste valeur. La participation aux bénéfices différée qui en résulte est comptabilisée en contrepartie de la réserve de réévaluation ou du résultat selon que la prise en compte de ces plus et moins-values aura été effectuée dans cette réserve ou au compte de résultat.

L'application de la comptabilité reflet est réalisée à partir d'un taux de participation aux bénéfices estimé et appliqué aux plus et moins-values latentes. Ce taux est obtenu à partir de l'application des conditions réalementaires et contractuelles du

plus et moins-values latentes. Ce taux est obtenu à partir de l'application des conditions des membres et applique aux est obtenu à partir de l'application des conditions des des membres et contractuelles du calcul de la participation aux bénéfices observé au cours des trois dernières années. Il convient toutefois de noter que cette estimation s'applique exclusivement aux plus et moins values latentes afférentes à des actifs en représentation de provisions techniques relatives à des contrats incluant une clause de participation aux bénéfices discrétionnaire.

## Autres provisions techniques

Autres provisions techniques

• Provisions mathématiques de rentes
Les provisions mathématiques de rentes représentent la valeur actuelle des engagements de l'entreprise en ce qui concerne
les rentes et accessoires de rentes mis à sa charge.

• Provision globale de gestion
La provision de gestion est constituée lorsque pour une famille homogène de produits, les marges futures déterminées
pour les besoins du calcul des frais d'acquisition reportés sont négatives.

(d) Test des suffisances des passifs
Un test d'adéquation des passifs visant à s'assurer que les passifs relevant de la norme IFRS 4 sont suffisants au regard des estimations actuelles de flux de trésorerie futurs générés par les contrats d'assurance est réalisé à chaque arrêté comptable. Les flux de trésorerie futurs résultant des contrats prennent en compte les garanties et options qui y sont attachées. Le cas échéant, et pour les besoins de ce test, les passifs d'assurance sont diminués des coûts d'acquisition reportés et des valeurs de portefeuille constatées lors de regroupement d'entreprises ou de transferts de contrats s'y rapportant. En cas d'insuffisance les partes potentielles sont comptabilisées en intérralité ne contrepartie du résultat Ce test est effect use d'insuffisance, les pertes potentielles sont comptabilisées en intégralité en contrepartie du résultat. Ce test est effectué une fois par an et au niveau de chaque entité consolidée selon la méthode de Best Estimate.

1.4.1.3 Evaluation des contrats financiers relevant de la norme IAS 39
Les passifs relatifs à des contrats financiers sans participation aux bénéfices discrétionnaire doivent être comptabilisés selon le principe de la comptabilité de dépôt. Ainsi, les primes perçues et les prestations sont comptabilisées au bilan. Les chargements et les frais de gestion des contrats sont enregistrés en résultat. Les revenus non acquis sont étalés sur la durée estimée du contrat.

estimée du contrat.
Cette catégorie inclut principalement des contrats en unités de compte et des contrats indexés qui ne répondent pas à la définition de contrats d'assurance et de contrats financiers avec participation discrétionnaire. Les engagements afférents à ces contrats sont évalués à la valeur vénale de l'unité de compte à l'inventaire.
Les coûts accessoires directement liés à la gestion des placements d'un contrat financier sont comptabilisés à l'actif s'ils peuvent être identifiés séparément et évalués de manière fiable et s'il est probable qu'ils seront recouvrés. Cet actif qui correspond au droit contractuel acquis par SAHAM Assurance sur les bénéfices résultant de la gestion des placements est amorti sur la durée de cette gestion et de façon symétrique avec la comptabilisation du profit correspondant.

14.14.0 Préstigne de réassurance. 1.4.1.4 Opérations de réassurance

Les acceptations en réassurance sont comptabilisées traité par traité sans décalage sur la base d'une appréciation des affaires acceptées. Ces opérations sont classées selon les mêmes règles que celles qui sont décrites à propos des contrats d'assurance ou des contrats financiers dans la note 1.4.1.1. Classification. En l'absence d'informations suffisantes de la part de la cédante, des estimations sont effectuées.

Un dépôt actif est enregistré pour le montant de la contrepartie donnée aux cédants et rétrocédants

Les cessions en réassurance sont comptabilisées en conformité avec les termes des différents traités et selon les mêm que celles décrites dans la note 1.4.1.1 relative aux contrats d'assurance et aux contrats financiers. Un dépôt penregistré pour le montant de la contrepartie reçue des cessionnaires et rétrocessionnaires.



# NOTE 2 : PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation de SAHAM Assurance se présente comme suit entre le 30.06.2013 et le 30.06.2014 :

Entité	% de Contrôle au 30.06.2014	Méthode de Consolidation au 30.06.2014	% de Contrôle au 30.06.2013	Méthode de Consolidation au 30.06.2013
SAHAM Assurance	100%	IG	100%	IG
SAHAM Assitance	25%	MEE	25%	MEE
Taslif	68,2%	IG	66,2%	IG
SAHAM Asset Management	100%	IG	100%	IG
SAHAM Hôtels	100%	IG	100%	IG
Luxor	100%	IG	100%	IG
Espace développement	50%	MEE	50%	MEE
Ryad Partners	100%	IG	100%	IG
Tertia	100%	IG	100%	IG
Agdal Salé	100%	IG	0%	
Tamaris Garden	100%	IG	0%	

## Note relative au Compte de Résultat

Primes émises et produits des autres activités

					(En millier	rs de dirhams)
		2014.06			2013.06	
	Vie	Non Vie	Total	Vie	Non Vie	Total
Primes émises	192 249	1 889 790	2 082 039	201 627	1 751 983	1 953 610
Autres produits hors activité d'assurance						
Total	192 249	1 889 790	2 082 039	201 627	1 751 983	1 953 610

### Produits nets de placement

	(1	En milliers de dirhams)
	Exercice 2014.06	Exercice 2013.06
Revenus des immeubles	53 096	22 856
Revenus - Avances et avances en compte courant - entités immobilières	30 424	9 221
Revenus obligations	77 250	83 703
Surcote / décote obligations	0	
Revenus instruments de capitaux propres	113 098	112 581
Revenus des OPCVM		
Revenus prêts aux assurés		
revenus des autres prêts	9 664	1 239
Revenus trésorerie et équivalents de trésorerie	8 194	5 275
Intérêts sur les découverts bancaires		
Frais de gestion des placements	-33 287	-18 866
Plus values sur cession des Immeubles	-37 741	3 515
Plus value de cession - Obligations		-415
Plus value de cession - Instruments de capitaux propres	301 653	382 877
Plus values de cession - OPCVM	-162 750	-322 500
Variation des dépréciations sur placements	-14 006	-28 674
Produits nets de placements	345 595	250 812

### Charges nettes d'exploitation

	(En milliers de dirhams)		
	Exercice 2014.06	Exercice 2013.06	
Achats de marchandises revendus			
Consommation de matières et fournitures	530	-3 755	
Autres charges opérationnelles	-19 820	-15 256	
Autres produits opérationnels	0	- 595	
Charges externes	-111 939	-106 408	
Impôts et taxes	-12 915	-11 715	
Pertes sur créances irrécouvrables	-6 388	-1 782	
Charges nettes d'exploitation	-150 532	-138 321	

## Charges techniques des activités d'assurance

					(En milliers	de dirhams)
		2014.06			2013.06	
	Vie	Non vie	Total	Vie	Non vie	Total
Sinistres payés	-660 475	-972 968	-1 633 443	-281 468	-931 209	-1 212 677
Variation provisions mathématiques	51 176	-17 816	33 360	47 844	-19 867	27 977
Variation des provisions pour sinistres à payer	377 322	-224 274	153 048	-9 255	-45 939	-55 194
Variation des provisions pour frais de gestion de sinistres		-7 324	-7 324		-1 802	-1 802
Variation provisions pour participation aux bénéfices	-35 229	0	-35 229	-17 455	0	-17 455
Variation de la participation aux bénéfices différée actif (par P&L)	2 835		2 835	-174		-174
Variations des autres provisions techniques		0	0		0	0
Variation de la provision pour capitalisation	-10 008	0	-10 008		271	271
Variation des provisions pour risques en cours						
Variation des provisions d'exigibilité						
Total	-274 379	-1 222 382	-1 496 761	-260 508	-998 546	-1 259 054

### Note relative au Bilan

Autres actifs incorporels

·				
Autres Immobilisations incorporelles	ncorporelles (En milliers de d			
	2014.06	2013.12		
Autres Immobilisations incorporelles	327 229	325 105		
Total brut	327 229	325 105		
Amortissement des Autres Immobilisations incorporelles	-187 067	-179 171		
Total amortissement	-187 067	-179 171		
Total net	140 162	145 934		

### Immobilier de placement

Immobiliers de placements	(En mill	iers de dirhams)
	2014.06	2013.12
Terrains	1 358 103	1 208 513
Constructions	1 336 103	1 200 313
Autres placements immobiliers	148 597	160 500
Total brut	1 506 700	1 369 013
Dépréciation des terrains		
Amortissement des constructions	-222 416	-137 534
Amortissements des autres placements immobiliers	-4 146	-4 146
Total amortissement / dépréciations	-226 562	-141 680
Total net	1 280 138	1 227 333

## Impôts différés

	(En millie	ers de dirhams)
IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIF	2014.06	2013.12
Impôts sur les instruments financiers	81 349	78 294
Impôts sur les immeubles de placement	1 205	1 193
Impôts sur les déficits fiscaux et crédits d'impôts	7 774	12 867
Impôts sur les différences temporaires en social	1 855	1 855
Impôts sur les avantages au personnel	24 016	23 923
Impôts sur les immobilisations incorporelles	19 304	19 056
Impôts sur les immobilisations corporelles	1 320	1 287
Autres	22 755	20 904
Total	159 578	159 379
IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIF	2014.06	2013.12
Impôts sur les instruments financiers	131 383	129 192
Impôts sur les immeubles de placement	7 718	6 977
Impôts sur les immobilisations incorporelles	16 937	14 639
Impôts sur les immobilisations corporelles	37 118	36 344
Autres	198 610	197 493
Total	391 838	384 645

### Créances relatives aux contrats d'assurance et de réassurance

(En milliers de dirham						
	2014.06			2013.12		
Ventilation par nature	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Dépôts et cautionnements relatifs aux opérations d'assurance						
Dépôts et cautionnements relatifs aux opérations d'acceptation						
Primes acquise non émises	120 162		120 162	120 887		120 887
Comptes courants avec d'autres compagnies d'assurance	366 593	-4 778	361 815	187 916	-4 778	183 138
Créances sur des assurés	0	0	0	0	0	0
Créances sur des courtiers et agents généraux relatives à des opérations d'assurance direct ou d'acceptations	2 372 914	-820 838	1 552 076	2 133 837	-779 192	1 354 645
Total	2 859 669	-825 616	2 034 053	2 442 640	-783 970	1 658 670

### Dettes relatives aux contrats d'assurance et de réassurance

Dettes relatives aux contrats d'assurance et de réassurance par nature	(En milliers d	(En milliers de dirhams)	
	2014.06	2013.12	
Dépôts et cautionnements relatifs aux opérations d'assurance - crédit			
Dépôts et cautionnements relatifs aux opérations de réassurance (cession) - crédit	378 424	374 570	
Comptes courants créditeur avec d'autres compagnies d'assurance	383 527	314 771	
Dettes envers les assurés			
Dettes sur des courtiers et agents généraux relatives			
à des opérations d'assurance directe ou d'acceptations	281 701	209 234	
Total	1 0/2 652	000 E7E	

## Note relative à la situation financière

Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et financiers

	(En millier	(En milliers de dirhams)		
	2014.06	2013.12		
Part des réassureurs dans les provisions d'assurance Non Vie				
Provisions pour primes non acquises	176 083	104 893		
Provisions pour sinistres à payer	818 061	735 149		
Autres provisions techniques	2 820	1 690		
Total	996 964	841 732		
Part des réassureurs dans les provisions d'assurance Vie				
Provisions d'assurance vie	478 361	496 426		
Provisions pour sinistres à payer				
Provisions pour participations aux bénéfices				
Autres provisions techniques				
Total	478 361	496 426		
Part des réassureurs dans les provisions des contrats financiers				
Total part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les passifs	1 475 325	4 220 450		
relatifs aux contrats d'assurance et financiers	1 4/5 325	1 338 158		

## Participation aux bénéfices différée

(En milliers de dirha						dirhams)	
		2014.06			2013.12		
	PBDA	PBDP	Total	PBDA	PBDP	Total	
Participation différée sur réévaluations d'actifs constatées par résultat	3 096	435	2 661	261	435	-174	
Participation différée sur réévaluations d'actifs constatées par capitaux propres	26 866	39 997	-13 131	68 072	39 997	28 075	
Total	29 962	40 432	-10 470	68 333	40 432	27 901	

## Trésorerie et équivalent de trésorerie

	(En milliers	(En milliers de dirhams)			
	2014.06	2013.12			
Equivalents de trésorerie					
Disponibilité (Banque, CCP, caisse )	238 343	278 757			
Total	238 343	278 757			

# Information sectorielle

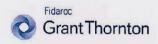
Information sectorielle par secteur d'activité

2014 Juin			(En milliers de dirhams)		
	Assurance	Autres activités hors assurances	Eliminations Intra-Groupe et autres retraitements	TOTAL	
Chiffre d'affaires	2 082 039	129 425	-11 477	2 199 987	
Résultat d'exploitation	262 284	65 056	-34 583	292 757	
Quote part dans les résultats des entreprises associées ou co-entreprises		-2 464		-2 464	
Charge ou produit d'is	-88 526	-7 535		-96 061	
Résultat net	158 534	5 387	-16 660	147 261	
Capitaux propres	2 031 364	221 178	594 147	2 846 689	
Dettes de financements	504 500	98 733	-175	603 058	
Placements	12 957 461	107 702	-1 657 025	11 408 138	
Amortissements d'actifs corporels et incorporels	-520 967	-202 513	-451 798	-1 175 278	
Titres mis en équivalence		32 301	64 907	97 208	
Acquisitions d'actifs non courants	38 280	9 935		48 215	
Total actif	18 694 720	3 039 623	-895 574	20 838 769	

## Information sectorielle par zone géographique

2014.Juin						
		Maroc	Afrique hors Maroc	MoyenOrient	Autres	
Chiffre d'affaires		2 211 464				
Résultat d'exploitation		327 340				
Quote part dans les résultats des entreprises associées ou co-entreprises		-2 464				
Charge ou produit d'is		-96 061				
Résultat net		163 921				
Capitaux propres		2 252 542				
Dettes de financements		603 233				
Placements		13 065 163				
Amortissements d'actifs corporels et incorporels		-723 480				
Titres mis en équivalence		32 301				
Acquisitions d'actifs non courants		48 215				
Total actif		21 734 343				





47, rue Allal Ben Abdellah Casablanca Maroc

## **COOPERS AUDIT**

83, Avenue Hassan II 20100 Casablanca Maroc

# ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES D'EXAMEN LIMITÉ DE LA SITUATION INTERMÉDIAIRE CONSOLIDÉE

### PÉRIODE ALLANT DU IER JANVIER AU 30 JUIN 2014

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire consolidée de la société SAHAM Assurance et de ses filiales (Groupe SAHAM Assurance), comprenant l'état de la situation financière, le compte de résultat, l'état du résultat global, le tableau de flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et les notes explicatives au terme du semestre couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2014. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant 2 847 millions de MAD, dont un bénéfice net consolidé de 147 millions de MAD.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire des états consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliqués aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société SAHAM Assurance arrêtés au 30 juin 2014, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 18 septembre 2014

Les Commissaires aux Comptes

T THORNTON

Faïçal MEKOUAR

Associé

COOPERSIALDITIMAROGO

Casabianca
Tel: 0522 42 11 90 - Fox: 0522 27 47 3

Abdelaziz ALMECHATT

Associé